

PERSONNES-RESSOURCES Synthèse des Interviews



Après les réunions d'Information et de Consultation, la Fondation Rurale de Wallonie a rencontré divers acteurs, actifs sur le territoire communal pour différents secteurs.

Les objectifs de ces rencontres étaient :

- De nous permettre d'avoir une meilleure connaissance de la Commune de Gerpinnes : connaître son territoire, ses acteurs, son fonctionnement, ses projets... ;
- Entendre les idées des personnes rencontrées afin d'améliorer la qualité de vie des habitants sur la Commune de Gerpinnes ;
- Faire réagir les acteurs de terrain sur les attentes exprimées par les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation.

Ces entretiens ont été réalisés du 29 mai au 27 août 2013 par Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE, agents de développement à la Fondation Rurale de Wallonie.

Il a été décidé de synthétiser l'ensemble des rencontres dans un seul document, en mettant en avant les **ATOUTS** et les **FAIBLESSES** de la Commune, les **OPPORTUNITES** et les **MENACES**, ainsi que les **OBJECTIFS** et les **PROJETS** proposés.

Monsieur F. BLAIMONT, Agriculteur et Conseiller CPAS.

Madame P. DRUSZCZ, Chef de projet au Plan de Cohésion Sociale.

Monsieur J. LAMBERT, Président du CPAS, Madame BODSON, Secrétaire du CPAS ainsi que six assistantes sociales du CPAS.

Monsieur E. PEVENASSE, Animateur-Directeur du Centre culturel.

Monsieur C. REMACLE, Trésorier du Tennis Club de Gerpinnes et du Football Club de Gerpinnes.

Monsieur C. RENOTTE, Géomètre, propriétaire immobilier et Secrétaire de l'Association des Commerçants et Indépendants de Gerpinnes-centre.

Monsieur E. VAN DER MEIREN, Président, Madame ISTAS, employée et Monsieur BRICHART, ouvrier au Royal Syndicat d'Initiative de Gerpinnes.

Monsieur G. WAUTELET, Echevin de Gerpinnes en charge de la petite enfance, des mouvements de jeunesse, des aînés, du Plan de Cohésion Sociale, des Sports...

Environnement

ATOUT:

- Un cadre rural. Des paysages composés de forêts, de carrières, de prairies, de campagnes...

FAIBLESSES:

- Destruction de l'environnement par l'urbanisation : on construit sur de trop beaux sites, qu'il ne faudrait pas détruire.
- Manque d'entretien des haies communales, principalement le long des chemins agricoles.
- Incivilités et dépôts sauvages de déchets (tontes de pelouses, branches...), notamment le long des chemins agricoles, alors qu'il y a un parc à conteneur.
- Absence d'égouttage pour le Quartier de Bertransart.

MENACES:

- Augmentation des incivilités (dépôts de déchets).

DES OBJECTIFS ET DES PROJETS:

- Préserver le cadre de vie rural et agricole de l'entité : bois, carrières, campagnes, prairies...
- Conserver les particularités rurales de l'entité mais aussi ses contraintes en les faisant accepter par les nouveaux habitants (odeurs, cogs qui chantent...).
- Créer un potager communautaire pour cultiver les légumes de saison mais surtout partager des moments de convivialité (échanges de savoirs et savoir-faire).
- Planter des haies en bordure des parcelles agricoles afin d'éviter les érosions de sol et les coulées de boues. Pour mettre en place ce projet, il est important de conseiller les agriculteurs (espèces, entretien...) et de penser à leur entretien.
- Organiser une collecte bisannuelle des plastiques, ficelles et filets agricoles.
- Augmenter la présence de l'agent constatateur sur le terrain.
- Soutenir les agriculteurs pour la clôture des cours d'eau.

Territoire

ATOUTS:

- La Commune sauvegarde ses villages ruraux. Notamment à Hymiée et à Fromiée via un RGBSR.
- Des terrains à bâtir disponibles.
- Un Plan d'Ancrage Communal du Logement.
- Une aide loyer (125 euros) et une aide mazout (70 euros par an) octroyées via le CPAS de Gerpinnes

FAIBLESSES:

- Forte pression urbanistique sur l'entité : il y a beaucoup de nouvelles constructions.
- Disparition des zones vertes et des terres agricoles entre les villages ; les villages se touchent.
- Absence de Schéma de Structure communal.
- Population mal informée sur les différents services liés au logement (énergies renouvelables, économie d'énergie, aides et soins à domicile...).
- Augmentation du prix des terrains à bâtir.
- Prix élevés des loyers (entre 500 et 700 euros par mois).
- Les prix des loyers, des maisons et des terrains sur l'Entité ne permettent pas aux jeunes natifs du village de rester dans leur Commune (problème d'accessibilité des jeunes à l'immobilier).
- Habitations privées non adaptées, des seniors notamment (gros volumes, vides, à chauffer et à entretenir).
- Manque de places dans les maisons de repos.
- Gerpinnes compte 100 à 120 maisons inhabitées.
- Manque de logements sociaux.
- Occupation inadaptée de certains logements sociaux (chambres vides).
- Gestion des logements sociaux par une société de logement (la Sambrienne) qui couvre toute la région de Charleroi (mais c'est aussi une OPPORTUNITE).

OPPORTUNITES:

- Suivre les pistes mises en avant par le schéma d'intention du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.
- Taxe communale sur les logements inocupés (depuis octobre 2010).
- Existance d'une Agence Immobilière Sociale active sur la Commune : « Sambre Logements » afin de répondre à la problématique des logements inoccupés.
- Possibilités de partenariats public/privé/CPAS pour la création de logements moyens.

MENACES:

- Il y a encore beaucoup de constructions prévues et encore beaucoup de terrains à bâtir disponibles.
- Les projets de construction d'appartements qui ne sont pas en accord avec l'urbanisme traditionnel.
- Le projet de E420 pèse sur la Commune.
- Les quartiers se développent en longueur (sans aménagements conviviaux, sans espaces verts, sans espaces de jeux, sans espaces de rencontres...).

- Réaliser un Schéma de Structure communal pour avoir une politique à long terme (en cours).
- Réfléchir à l'aménagement du centre-ville de Gerpinnes pour en avoir une vision globale et à long terme.
- Construire/Aménager des logements de transit.
- Construire/Aménager des logements d'urgence.
- Promouvoir les habitations kangourous auprès des particuliers (concept favorable aux jeunes et au maintien des seniors à domicile).

- Construire /Aménager des logements intergénérationnels (concept favorable aux jeunes et au maintien des seniors à domicile).
- Construire une maison de repos et de soin communale.
- Construire/Aménager des logements moyens (notamment pour maintenir les jeunes sur l'entité).
- Construire/Aménager des logements tremplins pour maintenir les jeunes sur l'entité.
- Construire/Aménager des logements de grosse capacité (4 à 5 chambres).
- Isoler les logements sociaux d'Acoz du CPAS (rue de la Raguette).
- Encourager la colocation pour les jeunes.
- Organiser un salon du logement.

Société

ATOUTS:

- Vie associative riche et diversifiée, énormément d'activités... Il existe une centaine d'associations sur la Commune (dont 80 actives).
- Il y a de plus en plus d'activités qui sont organisées pour les enfants et les adolescents (ateliers, stages...).
- Il y a beaucoup d'enfants et de jeunes sur la Commune grâce au nombre d'écoles sur l'Entité (maternelles, primaires, secondaires et une école supérieure).
- Présence de trois mouvements de jeunesse, qui réunissent plus de 500 enfants.
- Existence d'un Système d'Echange Local (SEL), coordonné par le Plan de Cohésion Sociale de Gerpinnes.
- Le Centre culturel et le Plan de Cohésion Sociale organisent des activités intergénérationnelles.
- Le Centre culturel soutient les associations locales dans l'organisation de leurs activités (prestations de services, prêt de matériel...).

FAIBLESSES:

- Manque de moyens, d'infrastructures (locaux adaptés et accessibles) et d'équipement pour les associations étant donné qu'elles sont très nombreuses.
- Manque d'informations sur les activités proposées à Gerpinnes. Les associations et clubs sportifs n'ont pas le reflexe de contacter la Commune pour diffuser leurs événements.
- Mangue de locaux pour les accueillantes d'enfants.
- Manque d'activités et d'occupations pour les (pré-)adolescents.
- Difficulté d'organiser des activités pour les adolescents (trouver des thématiques et activités qui les intéressent).
- Manque d'infrastructures pour les jeunes.
- Difficulté de toucher les jeunes, de connaître leurs besoins et leurs attentes car il n'y a pas de structure ou de lieu de rassemblement.
- Certains rassemblements de jeunes sont problématiques (incivilité, insécurité, bruits...). Des « bandes de jeunes » apparaissent, entraînent des incivilités et mènent certains à la délinquance.
- Grande solitude des seniors de l'entité.
- Manque d'activités adaptées aux seniors (culture, sport).
- Manque de places dans les maisons de repos.
- Perte de solidarité entre les habitants.

- Difficulté de dynamiser les habitants.
- Les quartiers qui se développent en longueur, sans aménagements conviviaux (bancs...), sans espaces verts, sans espaces de jeux, sans espaces de rencontres...
- Certaines familles ne peuvent accéder aux activités : frein financier (coût de l'assurance, de la cotisation, des équipements...), frein de mobilité (manque de transport en commun) et manque de motivation.
- Les personnes les plus fragilisées sont plus difficiles à toucher et à faire bouger lors des activités. Stigmatisation des bénéficiaires du CPAS qui n'osent pas s'afficher comme tels et ne participent donc pas aux activités qui sont mises en place pour eux.

OPPORTUNITES:

- Continuer à informer la population sur les activités (sports, culture...) via le site Internet, le bulletin communal...
- Les activités Seniors permettent à ceux-ci de sortir de leur isolement et de partager un moment de bienêtre.

MENACES:

- Pyramide des âges : il y a beaucoup de seniors et peu de jeunes actifs pour payer les impôts communaux.
- Pas de réflexion communale sur l'implantation de grosses structures (type résidence-services) qui coûtent à la Commune (personnes âgées) et qui ont des attentes en termes de services (mobilité, services...).

- Créer des synergies entre les clubs et les associations, veiller à la collaboration entre les différentes associations locales (notamment touristiques).
- Communiquer sur les activités organisées à Gerpinnes. Exemple : diffuser un planning des stages et en faire la publicité auprès des familles.
- Répondre à la demande de certaines associations de pouvoir disposer d'une pièce ou d'une armoire pour stocker leur matériel.
- Octroyer la priorité (calendrier) et un tarif préférentiel aux associations et clubs locaux pour l'organisation d'événénements dans les Maisons de Village.
- Soutenir toutes les initiatives qui touchent les enfants et les jeunes.
- Aménager les aires de jeux existantes et créer de nouvelles aires de jeux pour les enfants.
- Créer un Conseil communal des enfants / un Conseil consultatif de l'Enfance.
- Créer une Maison de la Famille et de la Parentalité (par le CPAS). Lieu d'accueil pour les parents et les mères célibataires : discussions, psychologues, assistantes sociales, psychomotriciennes, gardiennes d'enfants, consultations ONE, consultations juridiques....(projet en cours).
- Soutenir les trois mouvements de jeunesse, qui réunissent plus de 500 enfants.
- Aménager un local pour l'unité scoute de Gerpinnes qui est actuellement éclatée entre plusieurs locaux, sur plusieurs implantations.
- Organiser des stages durant les congés scolaires (et non pas uniquement durant les vacances d'été).

- Remettre en place un Conseil Consultatif de la Jeunesse ou organiser une « université d'été » pour réunir les adolescents afin d'avoir leur vision, de leur permettre d'exprimer leurs attentes, de mener des discussions...
- Créer un lieu de rencontre pour les jeunes. Créer une Maison des Jeunes et organiser des transports en commun pour emmener les jeunes des villages jusqu'à cet espace.
- Engager un animateur de quartier/un éducateur de rue pour aller à la rencontre des jeunes (connaître leurs attentes, mettre en place des activités, les diriger vers les clubs sportifs, la culture, des activités de loisirs...).
- Favoriser la solidarité, la convivialité et la cohésion sociale.
- Favoriser l'intégration sociale des citoyens quels que soient leur âge, leur origine ou leur milieu social, en favorisant les contacts, les rencontres....
- Aller à la rencontre des personnes par le biais du travail de rue. Faire de la prévention par le biais du travail de rue (favoriser les échanges, éviter les amalgames et les préjugés...).
- Créer des dynamiques de quartiers en mettant en place des actions citoyennes (activités de quartier type auberge espagnole, fête des voisins...).
- Favoriser les liens intergénérationnels (les rencontres, les contacts entre les générations).
- Organiser des ateliers et des activités intergénérationnels.
- Intégrer les nouveaux gerpinnois dans la vie associative, dans la vie culturelle...
- Créer un dossier d'accueil pour les nouveaux habitants (associations, services, activités...).
- Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants/ des nouvelles familles afin de présenter la Commune, son folklore, ses commerces...

Mobilité

ATOUTS:

- Grand réseau routier, plusieurs routes nationales. On est « vite partout » et « vite sur le R3 de Charleroi ».
- Forte fréquentation du Ravel Gerpinnes-Acoz.

FAIBLESSES:

- Problèmes de mobilité importants (trafic routier) dûs aux nombres d'écoles sur l'entité.
- Problèmes de mobilité dans tous les villages de l'entité : manque de transport en commun (horaires, peu de passages dans certains villages...), il n'est pas facile de relier deux villages de l'entité en bus (manque de correspondances).
- Circulation des bus axée sur le transport scolaire, d'une commune résidentielle (les bus quittent Gerpinnes le matin et y rentrent le soir).
- Il manque des pistes cyclables.
- Problèmes de circulation sur le complexe du Bultia.
- Les casses-vitesses et les chicanes ne sont pas adaptés au charroi agricole.

OPPORTUNITES:

- Plus de répression pour assurer la sécurité routière.

MENACES:

- Augmentation des problèmes de mobilité.
- Le projet de E420 pèse sur la Commune.
- Le manque de mobilité (manque de transport en commun) empêche certaines familles d'accéder aux activités.
- Manque de mobilité des seniors.

DES OBJECTIFS ET DES PROJETS:

- Encourager à un changement de mobilité (lutter contre le « tout à la voiture »).
- Organiser le covoiturage entre les citoyens.
- Encourager les enfants à se rendre à l'école à pied ou à vélo.
- Aménager les trottoirs et pistes cyclables.
- Aménager, améliorer, entretenir et baliser les sentiers (de randonnées, dans les bois,...).
- Aménager les chemins et sentiers pour permettre aux enfants de se rendre à l'école à vélo.
- Prolonger le Ravel (sport, mobilité...)..
- Entretenir et réfectionner les chemins agricoles, notamment en réhabilitant les voies agricoles qui sont devenues des routes de délestage.

Culture

ATOUTS:

- Il y a une multitude de lieux, d'histoires et d'éléments du patrimoine intéressants à valoriser (tourisme) sur la Commune. Même s'il n'existe pas « un pôle » attractif.
- Présence d'un syndicat d'initiative.
- Présence d'un Centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fort actif, qui diversifie ses activités et qui propose des activités pour tous les publics et pour tous les âges.
- Le Centre culturel travaille en partenariat avec de nombreuses associations (GAL Entre-Sambre-et-Meuse, Plan de Cohésion Sociale, Accueil Temps Libre, les autres Centres culturels de la région...).

FAIBLESSES:

- Le patrimoine de Gerpinnes, qui est exceptionnel, n'est guère exploité ni mis en valeur.
- Les objets trouvés lors des fouilles de la villa romaine ne sont pas mis en valeur, ils se trouvent dans les caves d'un musée de Charleroi.
- A Gerpinnes, c'est « le folklore avant tout » (prépondérance du folklore)! Le tourisme et le patrimoine passent en second plan. Il est difficile de faire découvrir d'autres produits culturels aux habitants.

- Gerpinnes est rattachée à la Maison du Tourisme de Charleroi et à la Maison du Tourisme de Thuin alors que son folklore et son histoire sont plus proches de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Maison du Tourisme de Couvin).
- Manque de publicité et de visibilité des activités et projets mis en place par le Syndicat d'Initiative de Gerpinnes.
- Manque de moyens financiers du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes pour pouvoir mettre en place davantage d'activités et de projets.
- Manque de visibilité « physique » du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes. Il est difficile pour les touristes et les habitants de le trouver.
- Difficulté pour le Centre culturel de décentraliser ses activités (infrastructure adaptée et matériel technique à Lausprelle).
- Il y a peu d'activités culturelles pour les tout-petits et pour les seniors.
- Il manque une salle multiculturelle/ de spectacle de grande capacité (400/500 personnes). La plus grande salle communale est celle de Gerpinnes-centre (250 personnes) et le Hall couvert du Collège Saint-Augustin (salle privée, très chère à la location).
- Difficulté d'accès du Centre culturel : il faut une voiture!

OPPORTUNITES:

- Le Centre culturel pourrait investir dans l'équipement matériel (mobilier) et logistique (son, lumière) d'une salle de spectacle.
- Présence de forêts, de campagnes... qui offrent des balades intéressantes (tourisme).

- Organiser des activités pour faire redécouvrir le patrimoine local.
- Valoriser et exploiter le patrimoine bâti exceptionnel de Gerpinnes.
- Mettre en valeur la villa romaine et les éléments trouvés lors des premières fouilles. Poursuivre les fouilles en créant par exemple un partenariat avec des étudiants universitaires.
- Valoriser le musée communal de Loverval aux yeux des touristes. Le musée communal pourrait également proposer des activités et visites aux écoles de la région.
- Réaliser des bornes, des panneaux informatifs, didactiques et explicatifs en divers lieux sur la Commune (le moulin banal, l'église de Gerpinnes, la villa romaine...).
- Aménager un local pour le Syndicat d'Initiative de Gerpinnes, à un endroit visible et accessible.
- Construire des nouveaux locaux pour le Centre culturel (pour remplacer les locaux préfabriqués, inadaptés à ses activités et qui sont devenus vieillots) (projet en cours).
- Construire une salle multiculturelle/polyvalente de grande capacité (300/400/500 personnes) pour accueillir le théâtre, des conférences, un salon de l'emploi... et pour augmenter l'offre culturelle. Un espace modulable à l'aide de cloisons amovibles.
- Réaliser une étude économique des opérateurs culturels pour mesurer les flux financiers engrangés sur la Commune par le tourisme, la culture, le folklore, l'associatif.

Economie

ATOUTS:

- La Commune est le premier employeur de l'entité (Administration communale, écoles communales...).
- Publicité des offres d'emploi du Forem à la Maison communale.
- Les commerces de proximité offrent des services larges et variés.
- Les citoyens trouvent dans le centre de Gerpinnes une offre de services et de commerces très large.
- Une bonne clientèle chez les producteurs locaux de l'entité qui s'explique par le bon pouvoir d'achat des gerpinnois, par la proximité avec Charleroi et la facilité d'accès de Gerpinnes (axe N5).
- Une bonne promotion des produits locaux par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse. Il faut continuer à entretenir cette publicité.
- Les agriculteurs travaillent une agriculture raisonnée, mais les citoyens ne le savent pas.
- Explosion du prix des terrains agricoles, dû notamment aux propriétaires de chevaux qui font monter les prix au détriment des agriculteurs.
- L'Administration communale est efficace, il y a de bons chefs de service.
- L'Administration communale utilise l'informatique, le site Internet communal, le bulletin communal...
- Proximité du Collège communal avec les citoyens.

FAIBLESSES:

- Il n'y a pas/plus d'entreprise/d'industrie sur le territoire communal.
- Pas assez de réunions et de contacts entre les partenaires liés à l'emploi.
- Absence de commerces dans certains villages.
- Règlement de Police rédigé sans concertation. Certaines mesures sont difficiles à mettre en œuvre (notamment pour les agriculteurs).
- Il y a beaucoup de vols dans les habitations type villas (insécurité).
- Bulletin communal difficilement lisible et peu attractif (50% de publicités) provoquant un désintérêt de la part des citoyens.
- Trop peu d'accès pour les PMR sur la Commune.
- Diminution du nombre d'exploitations agricoles.

OPPORTUNITES:

- Potentiel de développement des PME.
- La construction de l'atelier rural de Gougnies serait vecteur d'emploi (projet en cours).
- Pérénité des commerces assurée grâce au veillisssement de la population.
- Potentiel commercial sur la route reliant Gerpinnes à Florennes (beaucoup de nouvelles constructions).
- Le commerce est en pleine expansion.

MENACES:

- Fermeture de l'hôpital de l'IMTR.
- Manque de rentabilité des commerces.
- Les petits commerces disparaissent. Ceci est dû à la pression/concurrence des grandes enseignes et au centre commercial du Bultia qui réunit tous les commerces en un seul endroit. Cette concurrence est toutefois profitable aux citoyens (baisse des prix).
- Les citoyens (notamment les nouveaux habitants) ne font pas vivre les commerces de proximité et les petits artisans (bouchers, agriculteurs...), ils font plutôt leurs courses dans les grandes surfaces.
- Pas de réflexion communale sur l'implantation de grosses structures (type résidence-services) qui coûtent à la Commune (personnes âgées) et qui ont des attentes en termes de services (mobilité, services...).
- Il y a beaucoup de seniors et peu de jeunes actifs pour payer les impôts communaux (pyramide des âges).

- Accroître la taille et le nombre de zones dédiées aux PME (8 hectares actuellement).
- Organiser un salon de l'emploi.
- Soutenir et encourager le démarrage d'entreprise, notamment des jeunes (accompagnement, soutien logisitique, administratif et financier).
- Créer une surface commerciale, avec des espaces commerciaux ouverts (type Inno) qui pourraient être loués aux artisans, aux jeunes entrepreneurs...
- Doter la Commune d'une vision commerciale à long terme.
- Augmenter et favoriser les commerces de proximité (notamment pour les PMR, les personnes isolées et fragilisées). Ces services répondent à un besoin de proximité, au veillissement de la population, à la mobilité douce...
- Développer des commerces au cœur (et non en périphérie) des villages.
- Faire la promotion des artisans locaux via des événements, salons...
- Actualiser la carte des commerces de l'Entité.
- Organiser des conférences/séances d'informations pour les commerçants.
- Revaloriser l'image de l'agriculture et du métier d'agriculteur.
- Expliquer l'agriculture et le métier d'agriculteur dans les écoles, aux citoyens...
- Expliquer aux citoyens les mesures et les efforts consentis par les agriculteurs pour l'environnement.
- Organiser des conférences, des démonstrations... à destination des agriculteurs.
- Modifier la mise en page du bulletin communal pour le rendre plus attractif.
- Augmenter la parution du bulletin communal (actuellement, il paraît tous les trimestres) et augmenter sa taille (actuellement, il y a beaucoup d'espaces publicitaires).
- Créer et diffuser un agenda communal.
- Organiser l'achat groupé de produits de saison afin d'en diminuer le prix.
- Construire une maison médicale (pour la gestion des gardes médicales).
- Augmenter la présence des agents de quartier sur le terrain.

Infrastructures

ATOUTS:

- Les infrastructures sont bien dispersées sur tout le territoire.
- Beaucoup de clubs sportifs.
- Soutien financier et logistique communal octroyés aux Clubs sportifs (mise à disposition de locaux, entretien des terrains de football, éclairage...).
- Il y a beaucoup d'écoles sur l'Entité (maternelles, primaires, secondaires et une école supérieure), qui font partie de plusieurs réseaux.

FAIBLESSES:

- Manque de locaux (accessibles et adaptés) pour les associations.
- Il manque une salle multiculturelle/ de spectacle de grande capacité (400/500 personnes). La plus grande salle communale est celle de Gerpinnes-centre (250 personnes) et le Hall couvert du Collège Saint-Augustin (salle privée, très chère à la location).
- Absence de place centrale aux Flaches.
- Manque d'infrastructures et d'équipements sportifs. Les infrastructures existantes ne sont pas adaptées à tous les sports. La Commune ne peut cependant accueillir tous les sports, ne peut répondre à toutes les demandes (basket, alpinisme, spéléo, voiles...), surtout que les Clubs sportifs sont très nombreux sur la Commune.
- Trop de joueurs de foot sur la Commune par rapport aux nombre de terrains disponibles.

OPPORTUNITES:

- Le Centre culturel pourrait investir dans l'équipement matériel (mobilier) et logistique (son, lumière) d'une salle de spectacle.
- Les équipes de jeunes démontrent la vitalité des Clubs sportifs. Il faut les soutenir.

- Créer des espaces publics et des lieux de rencontre afin de favoriser/faciliter les relations et l'entente entre les citoyens et entre les générations.
- Aménager les abords de la Maison de Village de Lausprelle et du Centre culturel.
- Aménager l'espace communal gazonné à l'arrière de la maison de village de Lausprelle (zone de barbecue, détente, création d'une ouverture...).
- Aménager des espaces verts, avec des bancs, pour se promener dans les villages.
- Aménager la Place des Combattants à Gerpinnes en semi-piétonnier.
- Réaménager la Place Gonthier de Gerpinnes.
- Améliorer l'acoustique de la Maison de Village de Lausprelle.
- Modifier l'éclairage de la Maison de Village de Lausprelle (non adapté et très coûteux).

- Construire une salle multiculturelle de grande capacité (300/400/500 personnes) pour accueillir le théâtre, des conférences, un salon de l'emploi... et pour augmenter l'offre culturelle. Un espace polyvalent, modulable à l'aide de cloisons amovibles.
- Construire/Aménager une cuisine communautaire ; pour la conception des repas du CPAS notamment.
- Créer un espace public numérique/ un espace multimédia (notamment pour les seniors et les demandeurs d'emploi, pour lutter contre la fracture numérique qui touche les seniors...), accessibles aux PMR.
- Augmenter l'offre sportive, notamment les activités accessibles aux seniors de l'entité.
- Répondre à la demande de certains clubs sportifs de pouvoir disposer d'une pièce ou d'une armoire pour stocker leur matériel.
- Construire de nouveaux terrains de football à Lausprelle, dont un terrain synthétique.
- Construire une salle ou un hall omnisports-multisports pour accueillir les petites structures (judo, karaté...) qui n'ont pas d'installation et augmenter l'offre sportive pour les seniors de l'entité.
- Installer des bulles amovibles démontables (étant donné que le site est classé) pour le Tennis Club de Gerpinnes. En l'absence d'installations d'hiver, le Club ne fonctionne que 6 mois par an (d'avril à septembre).
- Aménager un local adapté pour le Club de jogging de Fromiée (besoin à vérifier).
- Créer des Espaces multisports dans les villages.
- Construire une piscine communale.

Jocelyne BRAET et Céline LEMAIRE, Fondation Rurale de Wallonie